



Six Fours les Plages, le 28 mars 2022

MAIRIE DE
SIX-FOURS-LES-PLAGES

SERVICE : D.R.H.
drh@mairie-six-fours.fr
Tél : 04.94.34.93.25
Fax : 04.94.26.19.05
N/Réf. : JSV/PP/MI/CHG/

APPEL A CANDIDATURE
EXTERNE (H/F)

**Agent Polyvalent auprès de la Résidence
Autonomie Louis Faraut**

SERVICE : Résidence Autonomie Louis Faraut

Fonction : Agent Polyvalent

Rattachement Hiérarchique : Responsable de la Résidence Autonomie Louis Faraut

Contrat : Contrat à durée déterminée

Temps de travail : 18h00

MISSIONS PRINCIPALES :

- Veille au respect des risques d'hygiène et de sécurité suivant les réglementations en vigueur,
- Participation au service de table : mise de table complète, service de table, nettoyage des ustensiles et de la salle,
- Participation au travail en cuisine,
- Plonge,
- Gestion du linge plat (réception, distribution, stocks),
- Distribution des denrées du petit-déjeuner,
- Gestion des stocks, transmission des besoins à l'adjointe et distribution des produits d'entretien,
- Entretien des surfaces collectives,
- Entretien des studios vacants,
- Participation aux réunions de service,
- Peut être mobilisé par la responsable pour assurer la continuité du service et pour nécessité de service,
- Application stricte de toutes les procédures,
- Encadrement des agents du chantier d'insertion sur le terrain en lien avec la responsable,
- Intervention en cas d'appel d'urgence d'un résident en l'absence du gardien ou de la cellule administrative conformément à la procédure en vigueur,
- Participation au Plan Bleu (astreintes en période estivale).

MISSIONS SECONDAIRES :

- Accueil physique et téléphonique,
- Intervention auprès de l'autre résidence autonomie dans le cadre de la mutualisation.

HORAIRES :

- Suivant le planning établi par la Direction, compte-tenu de l'ouverture de l'établissement 7 j/7.
- Travail en horaires décalés / restauration le soir / pause dans l'après-midi.
- Interventions Dimanches et Jours Fériés.

CAPACITES ET COMPETENCES :

- Très bon relationnel,
- Respect de la personne âgée,
- Méthodique,
- Disponibilité.

DELAIS POUR POSTULER :

- avant le 22 avril 2022 ; poste à pourvoir le 1er mai 2022
- Réponse manuscrite + CV détaillé + copie(s) diplôme(s) + CNI (recto verso) ou carte de séjour + Carte Vitale (ou attestation) sont à adresser à :

MONSIEUR LE MAIRE DE SIX-FOURS-LES-PLAGES
DEPUTE HONORAIRE
D.R.H.
B.P. n° 97
83183 SIX-FOURS-LES-PLAGES CEDEX

Pour le Député-Honoraire
Maire de Six-Fours-les-Plages
Vice-Président de la Métropole T.P.M.
Et par délégation,
Le Vice-Président du CCAS

Patrick PEREZ

